

Nombre de Conseillers  
en exercice : 29

Présents à la séance : 24

Pouvoir : 4

Date de la convocation :  
17 juin 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le vingt-trois juin à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaire de séance Philippe BESSET

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Brigitte MARTIN, Amélie VION, Philippe BESSET, Françoise FAUTRELLE, Nelly MONNOT, Magali LANEYRIE, Edwige GAUDILLERE, Loïc COUVET, Virginie ERRARD, Damien GAUDILLERE, Pascale DESRAY, Laurent FIEUX, Déborah ANTUNES, Nicolas FAVARO, Ghislaine COULON, Guy CANNESSEON, Chantal FATTIER, Patrick CHARTON, Didier BERNARD, Diane UBINA, Pierre COLIN, Ennouri BERGUIGA, Laurence HUDELEY.

**ÉTAIENT EXCUSES ET ONT DONNÉ POUVOIR :** Sacha PACAUD à Amélie VION, Richard MILON à Nelly MONNOT, Didier PICARD à Brigitte MARTIN, Fabien ROSSIGNOL à Florence PLISSONNIER.

**ÉTAIENT ABSENTS :** Delphine DEVOS

**Objet : Subventions 2026 – Attributions aux associations San-Rémoises**

**Exposé :**

Le Conseil Municipal est appelé, comme chaque année, à voter les subventions attribuées aux associations san-rémoises.

Il est proposé de voter les montants de subventions de fonctionnement aux associations selon les critères définis par le règlement de la vie associative, les dossiers de demande fournis par les associations et conformément au tableau ci-dessous.

Suivant le montant attribué et au vu du règlement de la vie associative, le versement de ces subventions pourra être réalisé en une ou deux fois. Les associations en seront informées.

**Visa :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Règlement de la Vie Associative adopté par délibération n°029/22 du 5 avril 2022.

**Délibération :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

VOTE les subventions de fonctionnement 2026 aux associations conformément au tableau ci-dessous.

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2026
Amicale des Chasseurs	500,00€
Amicale du Don du sang	400,00€
Les Amis de la friture	500,00€
Les Amis de l'Ecole Ruisseau Mauguet	200,00€
Les Abeilles d'Henri Clément	250,00€
Les Bout'en Train de Taisey	250,00€
Les Amis des Arts	300,00€
Badminton	200,00€
Boxing Club San Rémois	300,00 €
Les Cabazou !	300,00 €
Club de l'Espérance de Saint-Rémy	1 450,00 €
Comité de Jumelage	1 100,00 €
Country Club	200,00 €
Essence de Yoga pour Tous	150,00€-
Football Club de Saint-Rémy	6 000,00 €
Foyer Saint-Joseph	350,00 €
Judo club	1 000,00 €

Gymnastique Volontaire	1 200,00 €
Happy Danse 71	150,00 €
Ecole de musique	8 100,00 €
Orchestre d'Harmonie	4 600,00 €
K'Dance	400,00 €
Musée de l'Ecole en Chalonnais	1 650,00 €
Parenthèse Scrap	150,00 €
Pétanque de Saint-Rémy	450,00 €
Py-Rémy-2	150,00 €
Saint-Rémy Patrimoine	300,00 €
Saint-Rémy Rando	600,00 €
Saint-Rémy Scrabble	150,00 €
Saint-Rémy Tennis de Table	1 000,00 €
Tennis Club San Rémois	4 000,00 €
Union Sportive San Rémoise (Basket-Ball)	6 500,00 €
Vétérans Loisirs	220,00 €
Les Zygorémois (Théâtre)	500,00 €

- PRECISE que les crédits sont inscrits au Budget Principal 2026.

**Vote : POUR à l'unanimité – Loïc COUVET ne prend pas part concernant la subvention à Saint-Rémy Tennis de table, Magali LANEYRIE ne prend pas part concernant la subvention aux Abeilles d'Henri Clément, Sacha PACAUD ne prend pas part concernant la subvention à l'Union Sportive San Rémoise (Basket-Ball)**

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER  
Maire

Philippe BESSET  
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire pour avoir été reçu à  
la Sous Préfecture  
le 24 JUIN 2026  
et publié, affiché ou notifié  
le 24 JUIN 2026  
Florence PLISSONNIER  
Maire